

Pour protéger les droits des enfants dans cet environnement, il faut avoir à l'esprit certaines choses très importantes. Lesquelles par exemple ?

Il y a **5** choses qui sont toujours importantes et que toutes les personnes qui prennent des décisions pour toi et d'autres enfants devraient respecter :



- L'intérêt supérieur de l'enfant** est l'une des choses les plus importantes auxquelles il faut penser lorsque l'on prend des décisions ou des mesures.
- Entre la naissance et l'âge de 18 ans**, les enfants changent. Les adolescents et les tout-petits ont des aptitudes et des besoins différents.
- Les enfants ne devraient pas être traités différemment sans une bonne raison.**
- Les avis des enfants devraient être écoutés et pris au sérieux.**
- Les pouvoirs publics** devraient **encourager et aider les entreprises, les enseignants, les parents et les enfants, entre autres**, à protéger les droits des enfants, et travailler avec eux pour protéger ces droits.

« L'intérêt supérieur de l'enfant » veut dire que, lors ce qu'une décision est à prendre, le bien-être de l'enfant passera en premier.

Les pouvoirs publics qui devraient soutenir les enfants sont les gouvernements nationaux, les collectivités régionales et locales, et les organisations qui en font parties.

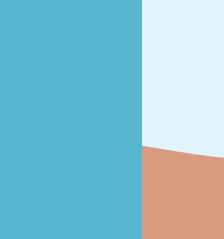


Cette publication contient la version adaptée aux enfants de la Recommandation CM/Rec(2018)7 du Comité des Ministres sur les Lignes directrices relatives au respect, à la protection et à la réalisation des droits de l'enfant dans l'environnement numérique.



Découvre les lignes directrices et apprend quels sont tes droits dans l'environnement numérique !

Pour savoir plus sur les activités du Conseil de l'Europe en matière de droits de l'enfant, regarde notre site web : www.coe.int/children



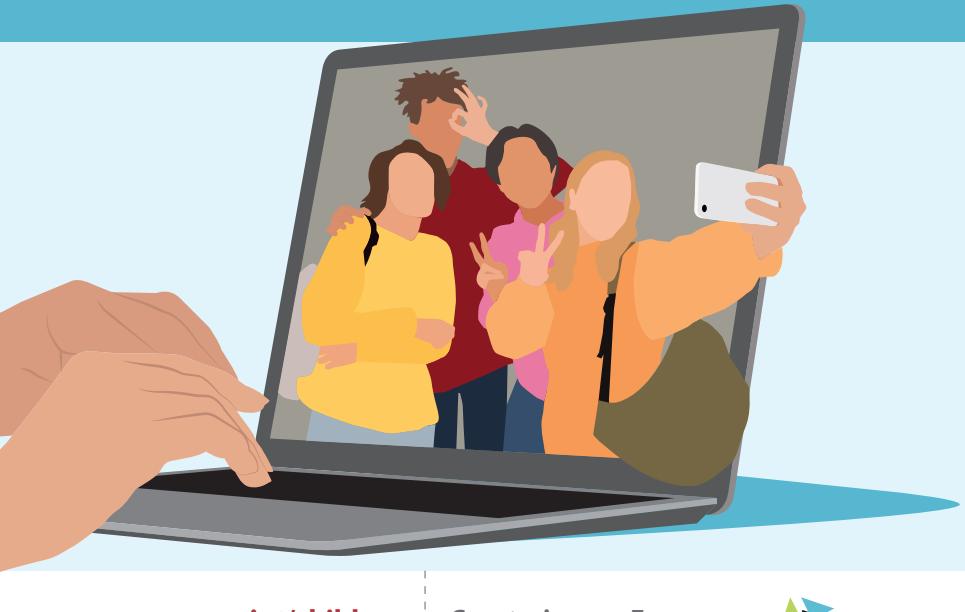
Nous tenons à remercier le Professeur Laura Lundy et le Dr Michelle Templeton de la Queen's University Belfast (Royaume-Uni), qui nous ont aidés à préparer cette version adaptée aux enfants des lignes directrices du Conseil de l'Europe, ainsi que les enfants de la Bremore Educate Together Secondary School, Dublin (Irlande), qui ont participé à la finalisation du texte : Shemsidine, Margarita, Ali, Amelia, Liam, Bright, Neilas and Charlie.

FR

Connaître tes droits dans l'environnement numérique

Lignes directrices relatives au respect, à la protection et à la réalisation des droits de l'enfant dans l'environnement numérique

Présentées pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans



www.coe.int/children

Construire une Europe pour et avec les enfants



Le Conseil de l'Europe est une organisation européenne de 47 pays, basée à Strasbourg, France. Il a été créé pour veiller à ce que tous ces pays respectent les droits humains, y compris les droits des enfants, en prévenant toute forme de violence à l'égard des enfants et en aidant les enfants à développer pleinement leur potentiel.



Qui a réalisé ce guide et dans quel but ?

Le Conseil de l'Europe regroupe

47 pays d'Europe qui travaillent ensemble pour la paix et les droits de l'homme

Il aide les pays d'Europe à protéger les droits des enfants – tes droits !

y compris tes droits dans l'environnement numérique.



Le Conseil de l'Europe veut que les adultes et les enfants comprennent ce qu'il faut faire pour que les enfants exercent leurs droits dans l'environnement numérique.

Les droits des enfants désignent les promesses que les États ont faites aux enfants pour les aider à vivre une belle vie.

L'environnement numérique désigne toutes les façons dont les enfants utilisent les ordinateurs et l'internet : smartphones et tablettes, jeux d'ordinateur et réseaux sociaux.

Lesquels de tes droits faut-il protéger ? Pourquoi ?

Tous les enfants devraient être en mesure d'utiliser l'environnement numérique :

- pour pas cher (et si possible gratuitement dans les espaces publics)
- y compris ceux parmi vous qui ont un handicap, qui vivent dans des zones rurales et qui sont des migrants.



Ton droit à l'information

- Les pouvoirs publics devraient s'assurer que tu as facilement accès à une information de qualité.
- Tu devrais apprendre à comment respecter les autres sur internet (par exemple, ne pas encourager le harcèlement ou la violence)
- Les entreprises devraient fournir des informations sur les conditions d'utilisation, que tu trouveras et comprendras facilement.



Ton droit de prendre part aux décisions

- Les écoles, les pouvoirs publics, les entreprises et les organismes internationaux devraient recueillir ton avis et le prendre au sérieux.



Ton droit de créer et de rejoindre des groupes en ligne

- Lorsque tu es en ligne, tu ne devrais pas être observé par les services de l'État ni par d'autres, sauf si cela est autorisé par la loi.

Ton droit à la vie privée et la protection des informations à caractère personnel

- Tout le monde devrait s'informer sur ton droit à la vie privée.
- Tu devrais apprendre à préserver la confidentialité de tes données à caractère personnel lorsqu'ils sont en ligne.
- Tes données à caractère personnel ne devraient être utilisées qu'avec ton accord (ou celui de tes parents si tu es trop jeune) et si cela est légal.



Les informations personnelles comprennent : ton nom, ton âge, ton adresse et l'endroit où tu te trouves.

Ton droit à l'éducation

- Les écoles devraient être équipées des technologies numériques dont tu as besoin.
- Tu devrais acquérir les compétences dont tu as besoin. Cela est tout particulièrement important si tu es une fille, si ta famille est pauvre et les enfants handicapés.

Ton droit d'être protégé contre les dangers

- Il existe des limites d'âge et des contrôles associés.
- Toi et tes parents reçoivent des informations sur le harcèlement et apprennent à faire face aux contenus dangereux et à se méfier des inconnus.
- Les dispositifs intelligents qui se trouvent dans les jouets ou les habits ne devraient pas être utilisés pour recueillir des informations sur toi.
- Tu devrais pouvoir facilement signaler les contenus ou les comportements dangereux.
- Les contenus pédopornographiques en ligne sont interceptés.

Les dangers comprennent : le harcèlement ; le fait d'inciter des enfants à commettre des infractions ; le fait d'encourager le sexisme, le racisme, le suicide ou l'automutilation ; les jeux d'argent ; les abus sexuels ; et l'utilisation excessive des ordinateurs, tablettes ou smartphones qui a des répercussions sur le sommeil ou la santé.

Les voies de recours comprennent : les excuses, le retrait du contenu dangereux, la plainte, la correction des informations erronées.

De quoi les pouvoirs publics, entre autres, ont-ils besoin pour être certains que tu peux exercer tes droits dans l'environnement numérique ?

- Élaborer des **lois et des politiques** qui protègent tes droits dans l'environnement numérique.
- Veiller à ce que **tout le monde travaille ensemble**.

- **Informier** tous ceux qui travaillent auprès des enfants **et les encourager à** comprendre tes besoins et à faire le maximum pour que tu exerce tes droits dans l'environnement numérique.
- Veiller à ce que tous les enfants aient accès à l'environnement numérique.



© Conseil de l'Europe, mai 2020
Imprimé dans les ateliers du Conseil de l'Europe
Couverture et mise en page : Andy Matthew, The Port Creative, Edinburgh (UK)
Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou publishing@coe.int).